

Guide de présentation des références
à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Adopté par le Bureau de direction
le 18 janvier 2010

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. DOCUMENTS IMPRIMÉS (OU REPRODUITS MÉCANIQUEMENT)	8
1.1. MONOGRAPHIES	8
1.1.1. Les auteurs	8
Un auteur	8
Deux auteurs	8
Trois auteurs	8
Plus de trois auteurs	8
Direction scientifique et actes de congrès ou de colloque	9
Sans auteur	9
1.1.2. Le titre	9
Avec sous-titre	9
1.1.3. Le lieu d'édition, l'éditeur, l'année d'édition	10
Réédition	10
Avec un nom de collection	10
Deux éditeurs ou plus	10
Sans lieu	10
Sans lieu, sans éditeur	10
Sans date	10
1.1.4. Les traducteurs, illustrateurs et autres collaborateurs	11
Traduction	11
Ouvrage illustré par une autre personne que l'auteur	11
Ouvrage écrit et illustré par la même personne	11
Bande dessinée	11
1.1.5. Les parties d'un tout	12
Chapitre dans un livre ou article dans un ouvrage collectif	12
Tome d'une série de romans	12
Ouvrage en plusieurs volumes	12
1.1.6. Les cas particuliers	13
Brochure	13
Catalogue commercial	13
Catalogue d'exposition	13
Dépliant	14

Mémoire ou thèse	14
Norme	14
Publication officielle	14
1.2. REVUES ET JOURNAUX	15
Article dans une revue ou un journal	15
Numéro spécial ou hors série d'une revue	15
Article dans un numéro spécial	15
Dossier dans un journal ou une revue	15
1.3. DOCUMENTS AUDIOVISUELS	16
1.3.1. Enregistrements sonores	16
Extrait d'enregistrement sonore	16
1.3.2. Enregistrement vidéo (œuvre de fiction ou documentaire)	17
Opéra et musique classique sur DVD	17
1.3.3. Livre sonore	17
1.3.4. Entrevue	17
1.4. DOCUMENTS SUR SUPPORTS SPÉCIAUX	18
1.4.1. Affiche	18
1.4.2. Carte géographique	18
1.4.3. Carte postale	18
1.4.4. Cédérom	19
1.4.5. Estampe	19
1.4.6. Livre d'artiste	19
1.4.7. Logiciel	19
1.4.8. Partition	20
1.4.9. Programme de spectacle	20
2. DOCUMENTS D'ARCHIVES	21
2.1. CARTE POSTALE	21
2.2. CONTRAT OU ACTE DE NOTAIRE	21
2.3. DESSIN OU CROQUIS	21
2.4. LETTRE OU CORRESPONDANCE	22
2.5. PHOTOGRAPHIE	22
2.6. PLAN	22
2.7. REGISTRE	22

3. DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES	23
3.1. DOCUMENTS SUR LE WEB	23
Mémoire ou thèse électronique	23
3.2. COURRIELS	23

INTRODUCTION

Depuis quelques années, les lieux de diffusion et de mise en valeur des documents que contiennent les fonds et les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se sont multipliés : portail Internet, publications, expositions, Club d'écoute, listes de suggestions de lecture, matériel promotionnel, etc. À la suite d'une réflexion sur la présentation des références au sein de l'institution, un comité formé de membres de plusieurs directions de BAnQ s'est réuni pour produire ce guide, dont l'objectif est de fournir des modèles de références pour tous les types de documents conservés par l'institution. Ceux-ci se divisent en trois grandes classes : les documents imprimés ou reproduits mécaniquement sur différents supports, les documents d'archives et les documents électroniques.

Les règles regroupées dans ce guide visent à assurer une description précise, uniforme et simple à interpréter afin que les usagers et les membres du personnel de BAnQ puissent trouver aisément les documents recherchés. Ces règles sont fondées sur des principes éditoriaux tirés des ouvrages de référence les plus sérieux et les plus utilisés. Toutefois, comme ces derniers ne s'accordent pas tous sur certains détails, ce guide servira à établir une façon de faire unique au sein de BAnQ, de manière à faciliter le travail de tous.

Référence, localisation et mention particulière

Une **référence bibliographique** se définit comme une « notice identifiant un document publié, donnant auteur, titre et source, c'est-à-dire toutes les précisions nécessaires pour se procurer le document¹ ». Pour les besoins du présent *Guide*, nous élargissons cette définition afin d'inclure tous les documents conservés par BAnQ. Ainsi, dans les lignes qui suivront, une **référence** à un document renverra à une notice donnant toutes les précisions nécessaires pour se procurer le document, qu'il soit publié ou non. Bien que le contenu des références soit conforme aux données catalographiques ou descriptives (auteur, titre, année, etc.), **la présentation des références diffère de celle des notices du catalogue Iris et de celle de l'outil Pistard, notamment l'ordre des éléments et la ponctuation.**

Parce que la référence a pour but de permettre à l'utilisateur de trouver facilement un document, il est essentiel que les principales données décrivant celui-ci (auteur, titre, année, etc.) aient été vérifiées et soient conformes aux données du catalogue Iris (pour les imprimés et les documents sur supports spéciaux) ou à celles de la base de données Pistard (pour les archives). Lorsqu'un document est conservé ailleurs qu'à BAnQ, les principales sources de validation sont les catalogues des institutions nationales responsables du dépôt légal, par exemple la base AMICUS et la plate-forme de recherche de fonds d'archives de Bibliothèque et Archives Canada, le catalogue OPALÉ de la Bibliothèque nationale de France ou encore les catalogues de la British Library et de la Library of Congress.

Dans les documents produits par BAnQ, on ajoute généralement à la référence ou à la description du document la **cote** et la **localisation**, c'est-à-dire le lieu où celui-ci est conservé.

1. Les définitions sont issues de : Office québécois de la langue française, « Mention de source », « Référence », *Grand dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com (consulté le 29 juillet 2009).

Selon le public visé, on choisira l'un des modèles suivants pour un document imprimé ou un enregistrement sonore et vidéo. Si tous les documents se trouvent au même endroit, il est préférable d'indiquer la localisation une seule fois, en note de bas de page. Voici les modèles :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (cote)
BAnQ, Collection patrimoniale (cote)
Grande Bibliothèque – Niveau 1 – Romans (cote)
Grande Bibliothèque – Collection nationale – Publications gouvernementales (cote)

Pour un document d'archives, la mention de localisation comprendra le nom du centre d'archives du réseau de BAnQ qui conserve le document, le nom du fonds ou de la collection auquel il appartient suivi de la cote (n° du fonds, série, sous-série, dossier et numéro de pièce) ou encore du versement et de l'unité de rangement auxquels le document est associé. Les modèles sont les suivants :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, nom du centre d'archives, nom du fonds (cote)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, nom du centre d'archives, nom du fonds
(versement / contenant)

À la suite de la localisation, on pourra, s'il y a lieu, inclure une **mention particulière** (aussi appelée « mention de provenance » ou « mention de source »). Elle se définit comme suit : « Mention de l'auteur ou du propriétaire des droits de reproduction d'une photographie ou d'une œuvre reproduite dans une publication. » Par exemple : Photo © Pierre Perrault.

Bibliographie, notes, légendes et cartels

Les modèles de références fournis dans ce guide suivent les règles d'une **bibliographie**, c'est-à-dire une liste de documents relatifs à un sujet donné. Dans une telle liste, les références sont généralement classées par ordre alphabétique de nom d'auteur (ou de titre lorsque le document est anonyme).

Par ailleurs, les références sont fréquemment utilisées dans les **notes** de bas de page ou les notes de fin de document. Pour citer un ouvrage ou un article, deux scénarios sont alors possibles. Dans le premier cas, on écrit les références au long, en note, et le prénom précède le nom de l'auteur, qui est écrit en minuscules. Par exemple, pour référer à un article de 1937 rédigé par Édouard-Zotique Massicotte, on écrira :

1. Édouard-Zotique Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, n° 2, 1937, p. 142.

Dans le second cas, les références sont données sous leur forme abrégée, en note, puis reprises plus loin, dans la bibliographie, sous leur forme complète. La note précédente serait donc abrégée de la façon suivante :

1. É.-Z. Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », p. 142.

Et la référence complète apparaîtrait au long, plus loin, dans la bibliographie :

MASSICOTTE, Édouard-Zotique, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, n° 2, 1937, p. 115-155.

Autres cas de figure où se trouvent des références à des documents : des **légendes (ou bas de vignette)** sous des illustrations, ainsi que des **cartels**, qui accompagnent les artefacts d'une exposition.

Dans une légende, la référence suit les règles générales énoncées pour une bibliographie, sauf en ce qui concerne l'auteur, dont on inscrit généralement le prénom avant le nom (qu'on met en minuscules, alors qu'il est en majuscules dans la bibliographie). Ainsi, sous une illustration de la page 142 de l'article de Massicotte cité précédemment, on trouverait cette légende :

Édouard-Zotique Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, n° 2, 1937, p. 142.

Dans le même ordre d'idées, une référence présentée sur un cartel d'exposition commencera par le prénom de l'auteur suivi de son nom. La localisation du document et, si nécessaire, une mention de crédit compléteront ensuite la référence. Ainsi, pour accompagner l'exemplaire disponible à la Collection nationale du deuxième numéro de la revue *Les Cahiers des Dix* (ouvert à la page 142), on aura le cartel suivant :

Édouard-Zotique Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, n° 2, 1937, p. 142.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
PER Z-3670

En résumé, on peut dire que la bibliographie est le seul cas où le nom se trouve avant le prénom, parce qu'elle est conçue en ordre alphabétique. Pour faciliter le repérage des noms, on les met en majuscules.

En terminant, soulignons que certaines références doivent être ajustées selon le public visé ou selon le but poursuivi. Par exemple, dans une bibliographie destinée au jeune public, on met d'abord le titre (en gras) parce que c'est sur celui-ci qu'on désire attirer l'attention, puis on continue en suivant les règles générales énoncées dans ce guide. Dans une perspective semblable, la liste des enregistrements sonores diffusés sur les postes d'écoute de l'Espace Jeunes et de la section Musique et films est fournie par poste d'écoute (et non par ordre alphabétique) pour en faciliter la consultation. De même, pour les listes produites par les services spécialisés de BAnQ, par exemple le Service québécois du livre adapté, on pourra assouplir les règles de présentation des références édictées ici au bénéfice des usagers. On pourra notamment présenter les parties de la référence ligne par ligne. L'important, c'est que toutes les personnes qui travaillent à la constitution d'un document contenant des références à des documents le fassent de la même façon.

1. DOCUMENTS IMPRIMÉS (OU REPRODUITS MÉCANIQUEMENT)

1.1. MONOGRAPHIES

1.1.1. Les auteurs

➤ Un auteur

NOM, Prénom, *titre*², lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

ASIMOV, Isaac, *Comprendre le langage des sciences*, Verviers, Marabout, 1976, 254 p.

➤ Deux auteurs

NOM, Prénom et Prénom NOM, *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

CREVIER, Françoise et Bernard JOSEPH, *Les sciences – Toute une expérience*, Laval, Mondia, 1991, 320 p.

➤ Trois auteurs

NOM, Prénom, Prénom NOM et Prénom NOM dans l'ordre donné sur la page titre, *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

CRÔTEAU, Omer, Léo-Paul OUELLETTE et Félix VERNET, *Comptabilité de gestion*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1977, 611 p.

➤ Plus de trois auteurs

NOM, Prénom et autres, *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

ALLARD, Francine et autres, *Trente lettres pour un oui*, Montréal, Stanké, 1995, 170 p.

2. Les titres d'œuvres doivent être écrits en italique, **ainsi que la virgule qui les suit**. On ne met une majuscule qu'au premier mot du titre.

- **Direction scientifique** (ouvrage rédigé par plusieurs collaborateurs, sous la direction d'une personne) et **actes de congrès ou de colloque**

NOM, Prénom (dir.), *titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemples :

SEGALEN, Martine (dir.), *Ethnologie – Concepts et aires culturelles*, Paris, Armand Colin, 2001, 320 p.

D'ABATE, Dominic A. et William S. ROWE (dir.), *Actes du 5^e Congrès international sur l'enfant, Montréal, Québec, Canada, 23-24-25 mai 2002 – Les enfants et la pauvreté, l'impact des choix économiques, sociaux et politiques*, Montréal, Theo Done & Associates, 2004, 343 p.

- **Sans auteur**

Titre du livre, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p. ou nombre vol.

Exemple :

Le Petit Robert des noms propres, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1997, 2264 p.

1.1.2. Le titre

- **Avec sous-titre**

NOM, Prénom, *titre – Sous-titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

BOUCHARD, Régent et Roger DIONNE, *Découvertes, sciences physiques 416-436 – Manuel d'apprentissage*, Montréal, Lidec, 1992, 617 p.

1.1.3. Le lieu d'édition, l'éditeur, l'année d'édition

➤ Réédition

NOM, Prénom, *titre du livre*, nombre en chiffres arabes^e éd., lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

MORNEAU, Claude, *Chicago*, 5^e éd., Montréal, Ulysse, 2008, 320 p.

➤ Avec un nom de collection

NOM, Prénom, *titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, coll. « nom de la collection », année d'édition, nombre p.

Exemple :

DALPÉ, Yves, *L'infidélité n'est pas banale*, 2^e éd., Montréal, Éditions Quebecor, coll. « Psychologie », 2008, 255 p.

➤ Deux éditeurs ou plus

NOM, Prénom, *titre du livre*, lieu d'édition / lieu d'édition, éditeur / éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

HULSE, Joseph H., *Développement durable, un avenir incertain – Avons-nous oublié les leçons du passé?*, Québec / Paris / Ottawa, Presses de l'Université Laval / L'Harmattan / Centre de recherche pour le développement international, 2008, 393 p.

➤ Sans lieu

NOM, Prénom, *titre du livre*, s. l., éditeur, année d'édition, nombre p.

➤ Sans lieu, sans éditeur

NOM, Prénom, *titre du livre*, s. l., s. é., année d'édition, nombre p.

➤ Sans date

NOM, Prénom, *titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, s. d., nombre p.

1.1.4. Les traducteurs, illustreurs et autres collaborateurs

➤ **Traduction**

NOM, Prénom, *titre de l'ouvrage*, traduction de langue d'origine par Prénom Nom du traducteur, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

DYER, Wayne W., *La force invisible – 365 façons d'appliquer le pouvoir de l'intention dans votre vie*, traduction de l'anglais par Nadine Lachance, Varennes, AdA, 2008, 365 p.

➤ **Ouvrage illustré par une autre personne que l'auteur**

NOM, Prénom de l'auteur, *titre*, illustrations de Prénom Nom de l'illustrateur, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

CHAPDELAIN-GAGNON, Jean, *Nativités – Quinze hymnes pour le temps de Noël*, illustrations de Gérard Dubois, Montréal, Fides, 2008, 99 p.

➤ **Ouvrage écrit et illustré par la même personne**

NOM, Prénom (texte et illustrations), *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

TIBO, Gilles (texte et illustrations), *Rouge timide*, Saint-Lambert, Soulières, 2001, 44 p.

➤ **Bande dessinée**

NOM, Prénom de l'auteur (texte) et Prénom NOM du dessinateur (illustrations), *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

GOSCINNY, René (texte) et Albert UDERZO (illustrations), *Astérix chez les Helvètes*, Paris, Hachette, 2001, 48 p.

1.1.5. Les parties d'un tout

➤ **Chapitre dans un livre ou article dans un ouvrage collectif**

NOM, Prénom, « titre du chapitre » dans Nom, Prénom de l'auteur du livre si différent de celui du chapitre, *titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, p. XX-XX.

Exemple :

NIELSEN, Jakob, « Conception du contenu », dans *Conception de sites Web – L'art de la simplicité*, Paris, CampusPress, 2000, p. 371-382.

➤ **Tome d'une série de romans**

NOM, Prénom, *titre de la série*, tome en chiffres romains : *titre du livre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

TREMBLAY, Elisabeth, *Filles de Lune*, tome III : *Le talisman de Maxandre*, Boucherville, Éditions de Mortagne, 2008, 542 p.

➤ **Ouvrage en plusieurs volumes**

NOM, Prénom, *titre de la série de volumes*, lieu d'édition, éditeur, années d'édition de la série, nombre de volumes en chiffres arabes vol.

Exemple :

LOCKHART FLEMING, Patricia et Yvan LAMONDE, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004-2007, 3 vol.

1.1.6. Les cas particuliers

➤ **Brochure**

Une brochure est une publication non périodique qui compte entre 5 et 48 pages.

NOM, Prénom, *titre de la publication*, type de publication, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS, *Changer d'adresse – Guide pour aviser les services gouvernementaux*, brochure, Québec, Direction générale de Communication-Québec, 1994, 28 p.

➤ **Catalogue commercial**

« Document souvent illustré qui présente une liste des produits offerts par une entreprise, généralement accompagnés de leurs caractéristiques et de leur prix. » (Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com, [consulté le 19 octobre 2009].)

NOM, Prénom s'il y a lieu, *titre*, catalogue, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre de p.

Exemple :

EDWARDS, Dianna, *Catalog Design – The Art of Creating Desire*, catalogue illustré par Robert Valentine, Gloucester, Rockport Publishers, 2003, 160 p.

➤ **Catalogue d'exposition**

Titre de la publication, catalogue d'exposition (lieu de l'exposition, durée de l'exposition réelle), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

Le théâtre jeune public – L'art des rencontres, catalogue d'exposition (Grande Bibliothèque, Espace Jeunes, 30 avril-31 décembre 2005), Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2005, 40 p.

➤ **Dépliant**

« Feuille, page, carte d'un format plus grand que celui du livre où elle est insérée et qu'on déplie pour consulter. » (Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique*, www.granddictionnaire.com, [consulté le 19 octobre 2009].)

AUTEUR, PAYS OU ORGANISME, *titre*, dépliant, lieu d'édition, éditeur s'il y a lieu, année d'édition, nombre p. ou f.

Exemple :

CANADA, *Fruits de mer (poisson, crustacés et mollusques) – Un des neuf allergènes alimentaires les plus courants*, dépliant, Ottawa, 2005, 1 f.

➤ **Mémoire ou thèse**

NOM, Prénom, « titre », mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat, ville de soutenance, université de soutenance, département, année de soutenance, nombre p.

Exemple :

HAMDOUCH, Younes, « Affectation statique et dynamique des usagers dans un réseau de transport avec capacités rigides », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, Centre de recherche sur les transports, 2002, 161 p.

➤ **Norme**

NOM DE L'ORGANISME, *intitulé de la norme*, édition s'il y a lieu, numéro de la norme (facultatif), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC, *Amendements organiques : composts – Protocole de certification*, 2^e éd., BNQ 0413-205/2007, Québec, le Bureau, 2007, 6 p.

➤ **Publication officielle**

PAYS OU ORGANISME, *titre*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre p.

Exemple :

NATIONS UNIES, *Rapport sur la situation économique et sociale dans le monde, 2006 – Divergence de la croissance et du développement*, New York, Publications des Nations unies, 2008, 244 p.

1.2. REVUES ET JOURNAUX

➤ Article dans une revue ou un journal

NOM, Prénom, « titre de l'article », *nom de la revue ou du journal* (avec des majuscules jusqu'au premier substantif), vol. en chiffres arabes s'il y a lieu, n^o en chiffres arabes s'il y a lieu, date de la parution pour un journal ou année d'édition pour une revue, p. x-y.

Exemples :

NORMAND, Renée, « Les arts », *Le Devoir*, 15 novembre 1948, p. 2-3.

LAJEUNESSE, Marcel, « Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 16, n^o 12, 1975, p. 241-247.

➤ Numéro spécial ou hors série d'une revue

Toute la revue est consacrée à un seul sujet.

Nom de la revue – titre du numéro spécial (numéro spécial), vol. en chiffres arabes s'il y a lieu, n^o en chiffres arabes, année d'édition.

Exemple :

Science & Vie – L'hérité (numéro spécial), n^o 230, 2005.

➤ Article dans un numéro spécial

« Titre de l'article », *nom de la revue – titre du numéro spécial* (numéro spécial), vol. en chiffres arabes s'il y a lieu, n^o en chiffres arabes, année d'édition, p. x-y.

Exemple :

« Comment faire parler l'ADN », *Science & Vie – L'hérité* (numéro spécial), n^o 230, 2005, p. 64-67.

➤ Dossier dans un journal ou une revue

Une partie seulement de la revue est consacrée à un même dossier.

« Titre du dossier » (dossier), *nom de la revue*, vol. en chiffres arabes s'il y a lieu, n^o en chiffres arabes, année d'édition, p. x-y.

Exemple :

« La drogue » (dossier), *L'Histoire*, n^o 266, 2002, p. 33-56.

1.3. DOCUMENTS AUDIOVISUELS

1.3.1. Enregistrements sonores

NOM, Prénom de l'auteur ou de l'interprète, du compositeur ou du groupe musical (pour les individus, on pourra indiquer année de naissance-année de décès ou, si la personne est toujours vivante : année de naissance-), *titre du disque*, interprétation de nom de l'interprète s'il y a lieu (année de naissance-année de mort ou, si la personne est toujours vivante : année de naissance-), lieu d'édition, éditeur (numéro attribué par l'éditeur s'il y a lieu), année d'édition.

Exemples :

DAVIS, Miles (1926-1991), *Ascenseur pour l'échafaud*, Los Angeles, Fontana (836 305-2), 1988.

LECLERC, Félix (1941-1988), *Chansons perdues, chansons retrouvées : les enregistrements de 1950 à 1954*, Montréal, Disques Experience (EXP 200), 2005.

BARTÓK, Béla, *For Children*, interprétation de Mary Kenedi, Toronto, Echiquier Records, 1996.

➤ **Extrait d'enregistrement sonore**

NOM, Prénom de l'auteur ou de l'interprète ou du compositeur ou du groupe musical (pour les individus, s'il y a lieu, année de naissance-année de décès ou, si la personne est toujours vivante : année de naissance-), « titre de la chanson », *titre du disque*, interprétation de nom de l'interprète (s'il y a lieu, année de naissance-année de mort ou, si la personne est toujours vivante : année de naissance-), lieu d'édition, éditeur (numéro attribué par l'éditeur), année d'édition.

Exemples :

FERRÉ, Léo (1916-1993), « Col tempo », *17 grands succès de la chanson française interprétés en italien*, Montréal, Disques XXI (CD2 1453), 2008.

TCHAIÛKOVSKI, Piotr Illitch (1840-1893), *Sérénade de Don Juan*, interprétation de Lionel Daunais (1902-1982), Toronto, Starr (15291), 1926?.

1.3.2. Enregistrement vidéo (œuvre de fiction ou documentaire)

NOM, Prénom du réalisateur, *titre du film*, version langue(s) s'il y a lieu, maison de production s'il y a lieu, pays de réalisation, éditeur (numéro attribué par l'éditeur s'il y a lieu), année de réalisation, support, durée, avec Prénom Nom, Prénom Nom et Prénom Nom.

Exemples :

JUTRA, Claude, *Mon oncle Antoine*, Canada, Office national du film (0271003), 1971, DVD, 110 min, avec Jean Duceppe, Olivette Thibault, Claude Jutra et Hélène Loiselle.

ROTH, Tim, *The War Zone*, Grande-Bretagne, Dep (MON3-3173), 1999, DVD, 94 min, avec Ray Winstone, Lara Belmont, Freddie Cunliffe et Tilda Swinton.

STEVENSON, Robert, *Mary Poppins*, versions française, anglaise et espagnole, États-Unis, Disney, 2009, DVD, 139 min.

➤ Opéra et musique classique sur DVD

NOM, Prénom du compositeur (année de naissance-année de décès), *titre de l'opéra*, réalisation de Prénom Nom en année de la réalisation de l'enregistrement, direction de Prénom Nom du chef d'orchestre, pays de production, éditeur, année de réalisation, support, durée, avec Prénom Nom (rôle), Prénom Nom (rôle), Prénom Nom (rôle), Prénom Nom (rôle).

Exemples :

BEETHOVEN, Ludwig van (1770-1827), *Symphony no. 9*, réalisation de Humphrey Burton, direction de Herbert von Karajan, Stuttgart, EuroArts (2072408), 2008, DVD, 70 min, avec Anna Tomowa-Sintow (soprano), Agnes Baltsa (contralto), René Kollo (ténor) et José van Dam (baryton).

MOZART, Wolfgang Amadeus (1756-1791), *Idomeneo*, réalisation de Thomas Grimm, direction de Roger Norrington, Grande-Bretagne, Unitel Classica (0743169), 2006, DVD, 165 min, avec Ramon Vargas (Idomeneo), Magdalena Kozema (Idamante), Ekaterina Siurina (Ilia) et Anja Harteos (Elettra).

1.3.3. Livre sonore

NOM, Prénom de l'auteur, *Titre du livre lu*, lieu d'édition, éditeur (numéro attribué par l'éditeur s'il y a lieu), année d'édition du livre audio, support ou format (CD, DVD, cassette ou MP3), durée, texte intégral, abrégé ou extraits, narration en langue de narration de Prénom Nom.

Exemples :

LEVISON, Iain, *Un petit boulot*, Paris, Audiolib (25 0007 2), 2008, MP3, 5 h 20 min, texte intégral, narration en français d'Olivier Cuvelier.

PROULX, Annie, *Close Range – Wyoming Stories*, New York, Encore (0743565339), 2006, CD, 5 h 30 min, texte intégral, narration en anglais de Francis Fischer, Bruce Greenwood et Campbell Scott.

1.3.4. Entrevue

Titre de l'entrevue (jour mois année), entrevue de personne interviewée (titre, organisme ou entreprise s'il y a lieu) par intervieweur, support, durée si disponible.

Exemple :

Les rayons X (2 octobre 2002), entrevue d'Olivier Magnan (radiologiste au CHUS) par Josée Grandmont, vidéocassette, 60 min.

1.4. DOCUMENTS SUR SUPPORTS SPÉCIAUX

1.4.1. Affiche

NOM, Prénom, *titre de l'affiche*, affiche s'il y a lieu, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition.

Exemple :

FLEMING, Martha et Lyne LAPOINTE, *La donna delinquenta*, affiche, Montréal, Petites filles aux allumettes, 1987.

1.4.2. Carte géographique

NOM, Prénom, *titre de la carte*, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition.

Exemple :

BELLIN, Jacques Nicolas, *Carte de l'Amérique septentrionale depuis le 28 degré de latitude jusqu'au 72*, Paris, chez l'auteur, 1755.

1.4.3. Carte postale

Titre de la carte postale, carte postale s'il y a lieu, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition.

Exemple :

Boulevard Turcot, Trois-Rivières, carte postale, Montréal, Illustrated Post Card Co., avant 1908.

1.4.4. Cédérom

NOM, Prénom ou ORGANISME, *titre*, version électronique, cédérom, lieu d'édition, éditeur, année d'édition.

Exemple :

VILLERS, Marie-Éva de, *Multidictionnaire de la langue française*, version électronique, cédérom, Montréal, Québec Amérique, 2001.

1.4.5. Estampe

NOM, Prénom, *titre de l'estampe*, estampe s'il y a lieu, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, numéro d'exemplaire.

Exemple :

TUKALAK, Lukassie, *Le garçon soudainement transformé en géant*, estampe, 41 x 45 cm, Povungnituk, Société coopérative de Povungnituk, 1988, C/50.

1.4.6. Livre d'artiste

NOMS et Prénoms de tous les auteurs et collaborateurs, *titre du livre d'artiste*, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, numéro d'exemplaire s'il y a lieu.

Exemple :

AYOT, Pierre et autres, *Graff Dinner*, Montréal, Éditions Graff, 1978, 22/81.

1.4.7. Logiciel

NOM, Prénom, *nom du logiciel* (version), logiciel, éditeur, année de publication.

Exemple :

DURAND, Jean, *L'atome et le tableau périodique* (version 4.0), logiciel, DLE, 1995.

1.4.8. Partition

NOM, Prénom de l'auteur, *titre de la partition*, partition ou type de partition, adaptation ou transcription ou traduction de langue d'origine par Prénom Nom, lieu d'édition, éditeur (numéro attribué par l'éditeur s'il y a lieu), année d'édition.

Exemples :

BACH, Johann Sebastian (1685-1750), *Six suites pour flûte à bec alto d'après les Suites pour violoncelle seul*, partition, transcription de Jean-Claude Veilhan, Paris, A. Leduc (25369), 1976.

HERMAN, Jerry (1933-), *Hello, Dolly*, partition, adaptation française de Pierre Delanoë, Paris, Éditions Edwin H. Morris (464), 1963.

1.4.9. Programme de spectacle

NOM DU THÉÂTRE, DE LA COMPAGNIE, DE LA TROUPE OU DE L'AUTEUR DU SPECTACLE, *titre du programme*, programme de spectacle s'il y a lieu, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition.

Exemple :

THÉÂTRE ROYAL-CÔTÉ, *Our German Senator*, programme de spectacle, Montréal, Gazette Printing Company, vers 1887.

2. DOCUMENTS D'ARCHIVES³

2.1. CARTE POSTALE

Titre de la carte postale, carte postale s'il y a lieu, dimensions s'il y a lieu, lieu d'édition, éditeur, année d'édition. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote).

Exemple :

Arthabaska – L'Hôtel-Dieu, carte postale, Arthabaska, Union des Cantons de l'Est, vers 1918. Centre d'archives de Québec, Collection Magella Bureau (P547, S1, SS1, SSS1, D17, P12).

2.2. CONTRAT OU ACTE DE NOTAIRE

Titre ou description du document en romain, date complète ou année seulement ou s.d. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote ou versement).

Exemple :

Marché de construction entre Jean et Nicolas Morand, maîtres charpentiers, et Pierre de Lestage, négociant bourgeois, 22 juin 1727. Centre d'archives de Montréal, fonds Cour supérieure, District judiciaire de Montréal, greffes de notaires, Joseph-Charles Raimbault de Piedmont (CN601, S339).

2.3. DESSIN OU CROQUIS

Titre ou description du document en romain, année ou s. d., volume et page s'il y a lieu. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote ou versement).

Exemple :

Croquis de l'extérieur de l'école de Farrellton accompagnant le rapport de l'inspecteur R. Masson, 8 décembre 1921, vol. XXX, p. 208. Centre d'archives de Québec, fonds du Conseil d'hygiène de la province de Québec (E88, 1971-07-003 / 28).

3. Dans le cas des documents d'archives, comme le lieu de conservation est unique, il est essentiel que la référence bibliographique soit suivie de la localisation du document.

2.4. LETTRE OU CORRESPONDANCE

Titre ou description du document en romain, année ou s. d. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote ou versement).

Exemple :

Jean-Charles Harvey à Jean Bruchési, 2 novembre 1943. Centre d'archives de Québec, fonds du Secrétariat de la province (E4, 1960-01-483 / 768).

2.5. PHOTOGRAPHIE

Titre ou description du document en romain, date complète ou année seulement ou s. d ou vers année. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote). Mention de crédit s'il y a lieu.

Exemple :

Cyprien Tanguay, vers 1880. Centre d'archives de Québec, fonds J. E. Livernois Ltée (P560, S2, D1, P1302). Photo : J. E. Livernois.

2.6. PLAN

Titre du document en romain, année ou s. d. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote).

Exemple :

Élévation du Quebec Skating Club, tel que dessiné par l'architecte William Tutin Thomas de Montréal, 18 juin 1877. Centre d'archives de Québec, fonds Famille Staveley (P541, D139).

2.7. REGISTRE

Titre du document en romain, année(s) ou s. d., volume et page s'il y a lieu. Localisation selon l'ordre donné dans l'exemple ci-dessous (cote ou versement).

Exemples :

Registre statistique des clubs de chasse et pêche privés, 1919-1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (E22, 1976-04-001/ 15).

Page de l'index du registre des inspections du Conseil d'hygiène pour 1922, vol. XXX, p. 225. Centre d'archives de Québec, fonds du Conseil d'hygiène de la province de Québec (E88, 1971-07-003 / 28).

3. DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

3.1. DOCUMENTS SUR LE WEB

NOM DE L'ORGANISME OU DE L'AUTEUR, Prénom s'il y a lieu, « titre du texte ou de l'article », *titre de la page d'accueil, titre du périodique, nom de l'organisme ou de l'entreprise*, n° XX s'il y a lieu, date d'édition s'il y a lieu, adresse URL (consulté le jour mois année).

Exemples :

ABRAHAM, Claude, *Tableau périodique des éléments*, www2.cegep-st-laurent.qc.ca/depar/chimie/tp.html (consulté le 8 octobre 2009).

TÉSIO, Stéphanie, « Jean-François Gaultier, médecin du roi botaniste (1742-1756) », *Mémoires vives – Bulletin virtuel de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, n° 25, mai 2008, www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-nd-25-mai-2008/128 (consulté le 8 octobre 2009).

➤ Mémoire ou thèse électronique

NOM, Prénom, « titre », mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat, ville de soutenance, université de soutenance, année de soutenance, adresse URL (consulté le jour mois année).

GAUTHIER, Cécile, « Contribution à l'étude du fractionnement de l'aluminium libéré dans des solutions de sols forestiers : influence de la quantité et de la nature de la matière organique », thèse de doctorat, Limoges, Université de Limoges, 2002, www.unilim.fr/theses/2002/sciences/2002limo0027/gauthier.pdf (consulté le 8 octobre 2009).

3.2. COURRIELS

NOM, Prénom de l'auteur (son adresse de courriel), *titre ou sujet du message*, courriel, jour mois année.

Exemple :

DEMERS, Pierre (c3410@er.uqam.ca), *Complément sur le québécois*, courriel, 22 février 2002.

Principaux ouvrages consultés

BOULOGNE, Arlette, *Comment rédiger une bibliographie*, Paris, ABDS Armand Colin, 2005, 127 p.

MALO, Marie, *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*, Montréal, Québec Amérique, 1996, 410 p.

PRÉVOTEAU, Marie-Hélène et Jean-Claude UTARD, *Manuel de bibliographie générale*, nouv. éd., Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2005, 524 p.

RAMAT, Aurel, *Le Ramat de la typographie*, 8^e éd., Montréal, A. Ramat, 2004, 224 p.

THIBAUT, Danielle, *Guide de rédaction bibliographique*, réimpression et refonte, Ottawa, 2000, 212 p.

Sources secondaires

GUILLOTON, Noëlle et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, *Le français au bureau*, 5^e éd., Sainte-Foy, Publications du Québec, 2000, 503 p.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Bibliographie », « Éléments de la notice bibliographique », « Notices par type de document », *Banque de dépannage linguistique*, www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html (consulté le 22 juillet 2009).

ROBERGE, Marc-André, *Guide des difficultés de rédaction en musique*, www.mus.ulaval.ca/roberge/gdrm/index.htm (consulté en juin 2009).

VILLERS, Marie-Éva de, *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e éd., Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 1249-1252.

Comité sur les références bibliographiques

Isabelle Crevier, Direction de la recherche et de l'édition

Éric Fontaine, Direction de la programmation culturelle

Gerald Forget, Direction de la référence et du prêt

Nathalie Jacob, Direction de la Collection nationale et des services spécialisés

Nicole Raymond, Direction des communications et des relations publiques

Daniela Todorova, Direction de la référence et du prêt

avec la collaboration de Pierre Louis Lapointe, Direction du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales

